la gazette de Bayon SUR GIRONDE

Bulletin d'informations municipales

Numéro 3
JUIN 2021

au sommaire

infos **pratiques**

état **civil**
Naissances, décès, mariages...

infos **municipales** p. 2
Projet zones humides
Dispositif contre la grêle
DICRIM
Animateur de rue CCB
Déploiement de la fibre
SCOT
Budget 2021
« Cabane de Coudar »

infos **travaux** p. 9
Travaux de l'Eglise
Jeux du Square
Fronton
Columbarium
Entretien de la commune

vie de notre **village** p. 12
Cérémonie du 8 mai
Matinée «nettoyons la nature»
Nos artisans, entreprises...

Vie de nos **associations** p. 14
AFCL, Le Club de l'Amitié
AMBG
ACIP
Asso port de Roque de Thau
Les Tréteaux de l'Enfance
Au fil de la passion 33
Bayon s'bouge
Les Amis de l'Eglise
RM 33
Vivre les Livres

Du côté de notre **école** p. 25
Les 5 sens via l'art PS / MS / GS
Les travaux des GS / CP
Les sorties des CE1 et CE2
123 Soleil







HORAIRES OUVERTURE MAIRIE
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
9h à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi
9h à 12h
Le 1er Samedi du mois : 9h à 12h
Tel : 05 57 64 84 11 – mairie@bayon-sur-gironde.fr
www.bayon-sur-gironde.fr

Règlementation bruits de voisinage

Pour faire suite à de nombreuses plaintes de bayonnais, nous avons jugé utile de rappeler les règles assurant le **« savoir-vivre »** dans notre village.



L'arrêté préfectoral du 22 avril 2016 concernant les bruits de voisinage stipule que :

Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que les :

- **Les jours ouvrables** de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- **Les samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Les dimanches et jours fériés** de 10h à 12h

Aussi, **les propriétaires et possesseurs d'animaux**, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



Il est important de rappeler également que suite à l'arrêté préfectoral du 29 juin 2016, **l'incinération à l'air libre de déchets verts, cartons et plastiques est interdite** pour tous les particuliers.

Les déchets dits « verts » sont considérés comme des déchets ménagers. Il s'agit de l'herbe issue de la tonte, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, de taille de haies et arbustes, de débroussaillage et des épluchures. Ces déchets doivent être déposés en déchetterie. Il est possible d'en faire un compost individuel.

Les Maires ne sont plus autorisés à accorder des dérogations. Brûler ses déchets verts dans son jardin est passible d'une amende pouvant atteindre 450 €.

Pour le bien-être de tous, nous vous invitons à respecter ces consignes.

SOS Essaims d'Abeilles



L'association **Terres d'abeilles du Marais** propose de collecter sur notre commune les essaims d'abeilles qui pourraient se poser

Cette association d'apiculteurs a pour but de développer l'apiculture par la formation de nouveaux apiculteurs amateurs dans sa « rucher-école » mais aussi de faire connaître cette spécialité à tous.

La capture de nouveaux essaims permet d'augmenter le cheptel de l'association et de permettre à de nouveaux adhérents de pouvoir pratiquer l'apiculture !

Pour tout renseignement appeler le
06.72.22.35.66



Information Gendarmerie de Bourg

Depuis le Mardi 13 Avril 2021, sauf URGENCES, la Gendarmerie de BOURG reçoit désormais **uniquement sur rendez-vous** le mardi matin de 08H00 à 12H00 et le jeudi matin de 08H00 à 12H00.
Les gendarmes restent bien entendu joignables à tout moment au ***05 57 94 06 75.***
En dehors de ces créneaux, afin d'éviter de patienter dans nos locaux, n'hésitez pas à porter plainte en ligne à l'adresse suivante : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

état civil

Naissances

BROSSARD Mia, Marie-Andréa, 16/11/2020
CAZES Jules Georges Paul Joseph, 24/12/2020

Mariages

Le 27/02/2021, **ROUET Christopher et COURT Nathalie**
Le 13/03/2021, **ETIENNE Christian et LAVIOLETTE Martine**

Décès

Mr JAUBERT Philippe, 05/01/2021
Mr CARREAU Claude, 17/02/2021
Mr DUBREUIL Gilles, 11/03/2021
Mme LAUMONIER née DUPAU Marie, 13/03/2021
Mme CHENARD née VIDAL Lucette, 25/04/2021
Mr LARDEAU Jean-Marie, 21/05/2021
Mme LAMBERT née LAFFARGUE Henriette, 31/05/2021
Mr CHEVREUX Augustin, 03/06/2021.

Responsable de publication : Hervé Gayrard • **Comité de rédaction :** Josette Blouin, Jean-François Le Guen, Laure Begot, Vincent Hernandez, Sylvie Berland, Marie-Fabienne Dupuy, Bruno Ferrara, Paul Grosjean, Olivier Guerrero, Joëlle Lusseau, Mylène Saint Guily, Alexandre Sautron, Jean-Jacques Rozier, Ludovic Viroulaud, Sophie Bordelais *(secrétaire)* • **Maquette :** Vincent Hernandez • **Impression :** Mairie de Bayon



Chères Bayonnaises, chers Bayonnais

Depuis quelques jours, la liberté ou presque…
Le 9 juin a marqué la troisième et avant dernière étape d'un déconfinement progressif. Le retour des « jours heureux ».

La reprise progressive des activités culturelles et sportives, la perspective de se retrouver libre pour l'été, constituent pour beaucoup d'entre nous une source de joie et d'optimisme. La crise sanitaire a été une épreuve collective majeure, dont certains effets sont encore mal évalués. Il y a certainement encore beaucoup d'enseignements à en tirer.

Dans l'immédiat, j'espère que nous saurons reprendre notre vie sociale avec autant d'enthousiasme que de compréhension mutuelle.
En cette fin d'année scolaire si particulière, je tiens à rendre hommage à tous nos professeurs des écoles, à nos employés communaux pour leur travail rendu difficile par la crise sanitaire. Qu'ils en soient sincèrement remerciés, le rôle que vous jouez pour la commune est très important et nous tous le savons, l'administration, l'entretien du village et des infrastructures, l'encadrement des enfants à l'école, vous rendez à la population un service de qualité pour que ce village soit des plus accueillants. C'est très important. Enfin un grand merci aux responsables et aux bénévoles de nos associations qui par leur dévouement et leur travail vont participer pleinement à la vie de notre village et au redémarrage de la vie associative. Nous avons toujours fait le maximum pour les aider et sommes reconnaissants pour leur disponibilité.

Ainsi, en juillet et août, nous nous retrouverons lors d'événements locaux avec les concerts de musique, le théâtre, la fête de Bayon. Nous serons heureux de vous retrouver autour de ces précieux moments conviviaux qui font la force de notre commune.

> « nous avons continué d'enclencher et de finaliser nos nombreux grands et beaux projets pour la commune »

Malgré ce contexte sanitaire très difficile, nous avons continué d'enclencher et de finaliser nos nombreux grands et beaux projets pour la commune.
Ainsi, le nouveau conseil municipal a pris en charge de nombreux dossiers, je citerai entre autres :

- La fin des travaux de rénovation de l'ensemble des toitures de l'église.
- L'achat de 2 parcelles de vigne près du Gourou pour prévenir les inondations. Ce projet répond à une double finalité : préserver la ressource en eau et la prévention des inondations sur le quartier du Gourou.
- L'achat de 5 petites parcelles situées à l'impasse du Bourdieu afin de régulariser des délibérations et ainsi garantir les accès en toute sécurité.
- La réparation du pont effondré au chemin de Passedieu.
- La finalisation du projet de la nouvelle résidence de la Cabane de Coudart avec les architectes des bâtiments de France.
- Le redémarrage de l'activité des associations, Festivals de musique, Pilates, Yoga, Théâtre, Aînés, Pétanque. L'arrivée d'une nouvelle association sur notre commune (Au fil de la passion).
- La préparation de la réhabilitation énergétique et esthétique de la salle polyvalente qui devrait débuter au second semestre pour une durée de 3 à 4 mois.
- Le retour des activités culturelles avec les concerts dans notre église de Bayon, ainsi que la fête de Bayon.

Bayonnaises, Bayonnais, j'ai hâte de pouvoir vous retrouver, hâte que nous puissions enfin passer des moments tous ensemble et je vous donne rendez-vous pour la fête de Bayon qui aura lieu le dimanche 15 août.
Dans l'attente, je vous souhaite à toutes et tous un très bel été !

Très sincèrement

Le Maire,
Hervé GAYRARD

2 parcelles de vignes vont devenir des prairies humides

Des anciens vignobles ont été rachetés par la commune et vont devenir des prairies humides avec un double objectif : *Contenir les inondations et laisser la faune et la flore se redévelopper près du Chemin de Gourrou*.



En contrebas de la colline, où sont situées les vignes du Château Falfas, deux anciens vignobles vont avoir une nouvelle utilité. La commune a décidé de les racheter pour en faire des zones humides avec l'accord des propriétaires sans quoi le projet ne pouvait avoir lieu.

Notre réflexion a débuté quand nous avons eu des problèmes d'inondations en février 2020, dans cet endroit en particulier.

Pour contenir ce phénomène, plusieurs idées ont été évoquées pour rediriger les masses d'eau. Entre autres projets, la création d'une zone humide a été retenue.

Ces parcelles, ont été repérées car elles étaient identifiées dans notre PLU d'application pour un tel projet.

Des études ont permis de montrer que c'était un endroit idéal pour créer cette zone tampon. Nous tenons à remercier les 2 propriétaires qui nous ont permis de réaliser ce projet et sécuriser le lieu dans le futur.

L'acte de vente a été signé le 4 juin 2021 !

Une fois les ceps de vigne arrachés, le terrain de 0,7 hectare va être réhabilité, et sera rendu à la nature. En somme., l'objectif principal sera d'y diriger l'écoulement en cas de crue.

Cet endroit pourra servir de zone tampon, il pourra ainsi encaisser les masses d'eau en cas de fortes pluies. Le syndicat du Moron, qui gère les milieux aquatiques pour les quatre établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de Haute Gironde, va prendre en charge les travaux.

Un écosystème devenu rare.

50% des zones humides ont disparu du paysage français entre 1960 et 1990. La baie du Mont-Saint-Michel ou encore la réserve de Camargue font partie des plus grandes zones humides encore conservées. Aussi est-il important de préserver celles qui existent encore, de restaurer celles qui peuvent l'être et d'en créer de nouvelles.

Un outil pédagogique.

On pourra utiliser cet endroit comme outil pédagogique. C'est intéressant pour nos enfants !

Ces parcelles libérées de toutes plantations, l'écosystème devrait reprendre ses droits. De nouvelles espèces pourraient venir s'y installer, développant la faune et la flore déjà présente. Certaines plantes caractéristiques des milieux humides sont déjà là : saules, grande prêle. Un inventaire sera effectué avant le début des travaux de réhabilitation.

Il y a beaucoup de choses à découvrir. On a également retrouvé un puits sur un des terrains.

Nous avons conscience de la chance de pouvoir restaurer une zone humide. Ce projet a été intégré dans le contrat de transition écologique. « C'est assez rare, ça rentre dans le cadre de la préservation écologique »

Prévenir les inondations futures.

Ces parcelles sont en effet situées sur un point bas qui reçoit périodiquement de grandes quantités d'eau dévalant des côteaux que les seuls fossés ne suffisent pas à contenir. Route et maisons limitrophes courent le risque d'être inondées. Or, l'un des services essentiels rendus par cet écosystème est précisément d'assurer la prévention des inondations. En sus d'un rôle d'épuration des eaux.

Ce projet sera présenté aux habitants dès qu'il sera conçu.

Hervé Gayrard

Dispositif contre la grêle



Nous vous avions présenté lors d'un précédent numéro de notre gazette municipale datant de juillet 2018, les armes dont la commune s'était dotée pour lutter contre les phénomènes d'orages de grêle.

Pour rappel, la grêle est une précipitation constituée de grains de glace d'au moins 5 mm de diamètre d'une densité proche de 0.9 g/cm^3, ce qui la différencie de la neige qui est beaucoup plus légère. Les précipitations solides de moins de 5 mm de diamètre sont appelées grésil. La grêle se forme dans des nuages convectifs, presque toujours des cumulonimbus.

Le principe de la lutte contre la grêle consiste à introduire artificiellement dans les nuages, des particules d'iodure d'argent de façon à augmenter le nombre de cristaux de glace, et à réduire en conséquence la dimension des grêlons : ceux-ci tombent alors plus lentement et fondent en totalité ou en partie avant d'atteindre le sol.

L'ensemencement des orages à grêle, mis au point par l'ADELFA (association Départementale d'Etude et de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques) est assuré par des réseaux terrestres de générateurs à vortex qui dispersent les particules d'iodure d'argent aux racines des courants ascendants des futurs orages pour s'élever ensuite à une hauteur de 3000 mètres. La zone à ensemencer dépendant de la vitesse et de la direction de déplacement des orages, les générateurs, sont par conséquent, installés sur de larges zones avec un espacement d'environ 10 km afin de couvrir le maximum de situations. Diverses études permettent de comprendre qu'une action isolée et limitée ne pourra pas avoir d'effet sur un orage et que le dispositif de l'ADELFA sur une large zone, même s'il est plus difficile à mettre en place, répond mieux au schéma structurel des orages.



Concrètement comment déclencher notre système anti-grêle ? :

Ce 9 mai dernier, nous avons été avertis par la préfecture d'un passage en vigilance orange pour une « alerte météorologique orage ». L'épisode orageux s'est formé sur le sud-ouest de la Nouvelle Aquitaine progressant vers le nord de la Région.

L'orage de grêle étant envisagé, Météo France a diffusé auprès d'ADELFA ce passage en vigilance. ADELFA a donc prévenu par SMS Mme Neveu, viticultrice sur notre commune, Chemin de Bellevue, afin d'allumer le générateur, ce qui fut réalisé aussitôt, le 9 mai de 13H à 23H. Nous avons ainsi pu bénéficier des effets de ce dispositif et suite à cela, n'avons pas observé d'incident survenu sur la commune.

Vincent Hernandez

DICRIM – Bayon sur Gironde

Notre commune s'est dotée en 2011 d'un **PCS** (Plan Communal de Sauvegarde), révisé en 2021, qui a pour but de définir la façon de gérer les risques auxquels la commune est exposée (risque inondation, mouvements de terrain, risques industriels, météorologique…), en liaison avec les élus, les services de l'Etat, les services municipaux et la population. Un document d'information, **le DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) recense ces risques majeurs auxquels les habitants de Bayon peuvent être confrontés et les informe sur les mesures de sauvegarde à appliquer.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce document, disponible en Mairie et sur le site internet de la commune : www.bayon-sur-gironde.fr

Un animateur de la CCB à la rencontre des jeunes

Le Service Jeunesse de la Communauté de Communes de Blaye (CCB) compte désormais **un « animateur de rue »** au sein de son équipe, **Antoine Brunet**.

A bord de son minibus, il a pour mission d'aller à la rencontre des jeunes sur le territoire des 20 communes de la CCB.

Dans un premier temps, Antoine effectuera une enquête de terrain auprès des jeunes afin de connaitre leurs besoins, leurs envies, leur mode de vie sur le territoire intercommunal.
Il rencontrera les services des mairies pour présenter sa mission et recueillir les analyses des communes sur les jeunes de leur territoire.

Cela lui permettra de proposer aux jeunes et aux communes des animations cohérentes sur leur territoire, et d'accompagner les jeunes dans l'ensemble de leurs démarches (projets personnels et/ou collectifs).

Ouvrez l'œil !

Vous aurez peut-être l'occasion d'apercevoir Antoine à bord de son minibus !

Vincent Hernandez

Déploiement de la fibre



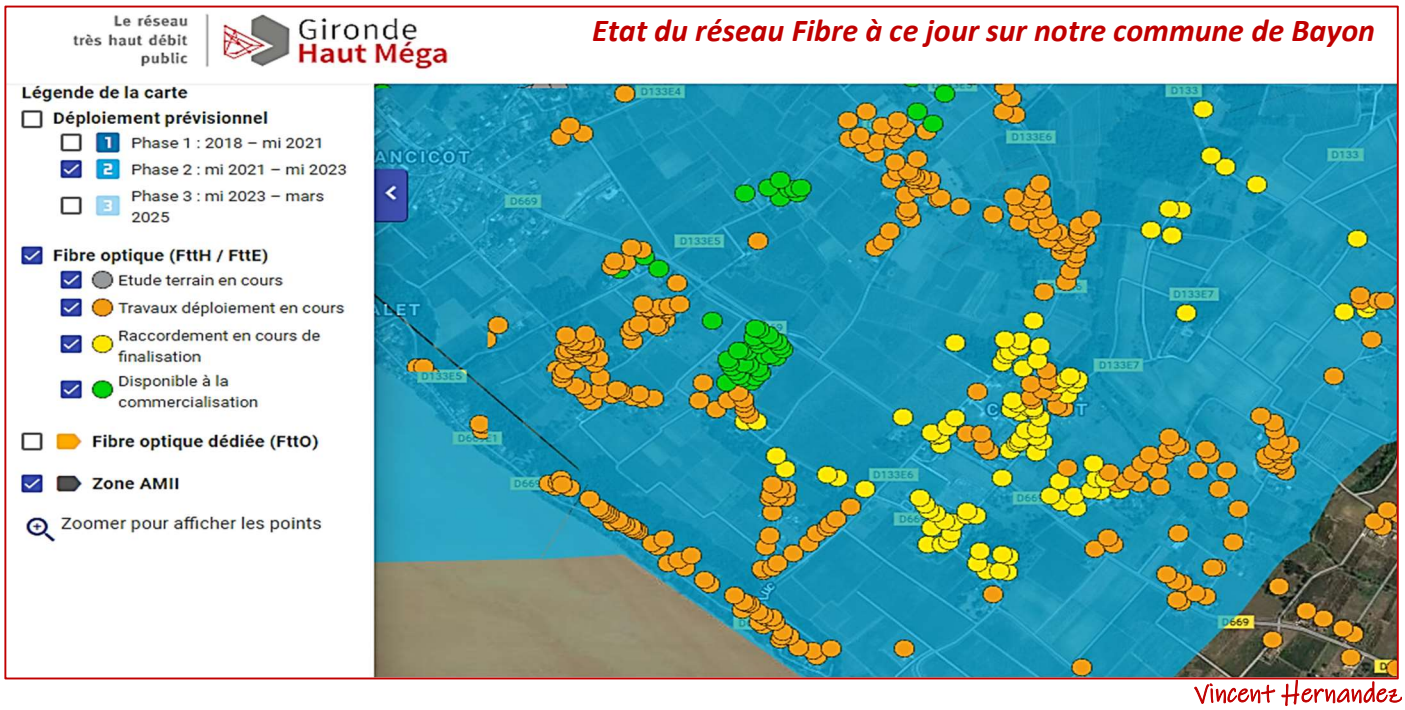


Tant attendue, la fibre est actuellement en cours d'installation sur notre commune ! Nous souhaitions vous faire partager les informations dont nous disposons.

Le déploiement du réseau de Fibre optique (FttH) :

Concernant l'arrivée de la fibre, le département de la Gironde a délégué à Orange, au travers de son plan « Gironde Haut Méga », le déploiement du Réseau d'Initiative Publique (RIP33) via sa filiale « Gironde Très Haut Débit ».
Ainsi, le RIP33 sera constitué de 460.000 prises déployées en 6 ans. Le plan « Gironde Haut Méga » est piloté par Gironde Numérique.
Le département de la Gironde propose le site https://girondehautmega.fr/ permettant ainsi aux élus Girondins et à leurs administrés de disposer de l'avancement des travaux de déploiement de la fibre sur chaque commune, adresse par adresse. Grâce à ce site internet, vous accèderez à une carte interactive de Gironde Haut Méga, et vous pourrez suivre instantanément le déploiement du réseau public de la fibre optique partout en Gironde, et ainsi vous pourrez vérifier votre éligibilité à la fibre.

Etat du réseau Fibre à ce jour sur notre commune de Bayon



Vincent Hernandez

Le SCoT trace le cap vers 2040 !

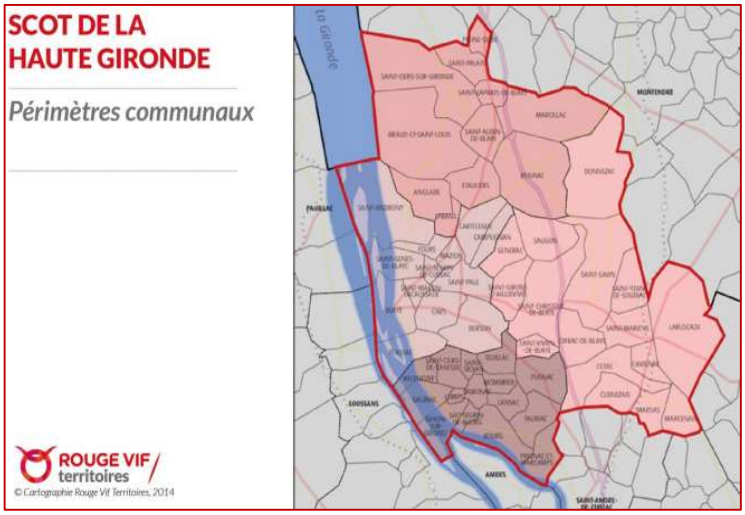
Qu'est- ce qu'un SCoT ?

Le **SCoT** (Le **S**chéma de **Co**hérence **T**erritoriale) doit permettre de répondre au mieux aux enjeux territoriaux en matière de développement et d'aménagement. Il s'agit d'un périmètre géographique en cohérence avec le fonctionnement des « bassins de vie locaux ». Le SCoT est aussi et avant tout la traduction d'une ambition et d'un projet fort pour le territoire concerné. En ce sens, il est le fruit d'une démarche interactive et concertée permettant de mettre en lumière les défis du territoire et les leviers pour y répondre.

Pour le **SCoT de la Haute Gironde Blaye – Estuaire**, il s'étire à l'ouest le long de l'Estuaire de la Gironde, de la presqu'ile d'Ambés à la frontière avec la Charente-Maritime. Marqueur fondamental du territoire, l'Estuaire est l'une des composantes de la diversité paysagère haute girondine. A cela s'ajoute aussi, les paysages de marais au nord, les coteaux viticoles ou encore le relief boisé à l'est avec le Massif de la Double. Autant de facettes qui ont façonné la géographie de notre territoire et son développement, et qui constituent aujourd'hui des atouts certains. Le 4 mars 2020, les élus désignés par les Communautés de communes de Blaye et de l'Estuaire pour siéger au Syndicat Mixte ont approuvé le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Haute Gironde. Cette étape vient conclure une démarche de six années pour construire un projet territorial commun sur la période 2020-2040 en concertation avec les partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, consulaires, …) et les acteurs territoriaux. En raison du contexte sanitaire, le SCoT n'est entré en vigueur que le 24 août suivant. Sa durée de vie est de 20 ans ; des évaluations de son application sont prévues tous les 6 ans.

Le SCoT de la Haute Gironde en quelques chiffres :

- Un territoire couvrant près de **425 km²** et offrant une diversité de paysages
- Une population de **35 830 habitants** en 2018
- Une **croissance de la population de 2,6%** entre 2009 et 2018
- **2 intercommunalités** (CC de Blaye et CC de l'Estuaire)
- **34 communes**
- **12 750 emplois** en 2017
- **3 AOC** viticoles et **1 IGP** Asperges



Ce SCoT est le premier exercice d'études et projection réalisé sur notre territoire pour planifier son aménagement et son développement sur une telle durée. Le SCoT donne un cap à moyen et long terme pour orienter l'action publique sur son périmètre. Pour cela, il définit des objectifs et des orientations dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement, de l'habitat, du développement économique, des mobilités, de l'énergie ou encore des risques. La feuille de route du SCoT de la Haute Gironde Blaye – Estuaire se déroulera sur trois axes principaux :

- **AXE 1** Des ressources environnementales qui structurent le territoire et conditionnent son développement dans l'avenir
- **AXE 2** Un développement économique équilibré et intégré, basé sur l'excellence des filières valorisant les ressources territoriales
- **AXE 3** Une armature humaine et urbaine qui s'inscrit dans son environnement et accompagne le développement économique du territoire

Pour avoir plus d'informations sur le Schéma de Cohérence Territoriale de la Haute Gironde Blaye-Estuaire, rendez-vous sur le site : http://scot-hautegironde.fr/

Vincent Hernandez

Budget 2021

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020

DEPENSES	Prévu	Réalisé	RECETTES	Prévu	Réalisé
Charges à caractère général : *travaux d'entretien, électricité, carburant, téléphone, affranchissement, fournitures, contrats de prestations, entretien, assurance*	185 802€	140 807€	Atténuation de charges : *Remboursement rémunération-du personnel*	0€	21 440€
			Produits des services : *cantine, garderie, redev. d'occupation du domaine public (GDF, ERDF…)*	36 410€	35 851€
Charges de personnel :	267 600€	243 975€			
Autres Charges de gestion courante : *Indemnités élus, services incendie, contribution, Associations, SIRP, charges de gestion*	110 738€	88 719€	Impôts et taxes : *impôts locaux, fond de péréquation des recettes fiscales, Taxes diverses, Attrib. compensation*	335 127€	483 409€
Charges financières : *Intérêts emprunts, équilibre du Budget*	2 020€	2 020€	Dotations et participations *DGF en baisse*	60 452€	115 537€
			Produit financier	0€	2€
Dépenses imprévues :	0€	0€	Autres produits de gestion courante : *Location des salles*	2 000€	3 891€
Opérations d'ordre :	6 258€	6 258€			
Virement de la Section Investissement :	605 168€	0€	*Produits exceptionnels :*	0€	82€
			Excédent reporté :	743 699€	0€
TOTAL :	**1 177 688€**	**481 829€**	**TOTAL :**	**1 177 688€**	**660 214€**

CAPACITE d'autofinancement nette dégagée en 2020 : 178 385€

Égale aux recettes moins les dépenses 2020

INVESTISSEMENTS REALISES EN 2020

	Dépenses Réalisées	*Subventions*
Vidéo protection des bâtiments	**19 220€**	FDAEC 2020 : 9 804€
Ancien Atelier : Fabrication porte bois Rénovation toiture chaufferie	**5 983€**	
Voirie : reprise trottoirs …	**21 340€**	
Création d'une plateforme (Basket)	**3 577€**	
Ecole : Pose d'une clôture	**6 652€**	
Tennis : réfection du terrain	**6 305€**	
Eglise : Travaux de rénovation des toitures	**49 215€**	DRAC 15 720€ C. DEP 15 103€
Eclairage Public : Modification prises, EP abribus	**7 918€**	
Cimetière : Reprise de concessions et accessibilité	**37 981€**	
PLU : Modification simplifié PLU	**480€**	
Salle Polyvalente : Etude de faisabilité	**3 600€**	

Restes à réaliser : travaux de rénovation des toitures de l'église, Chariot numérique pour l'école Groupe électrogène Mairie.

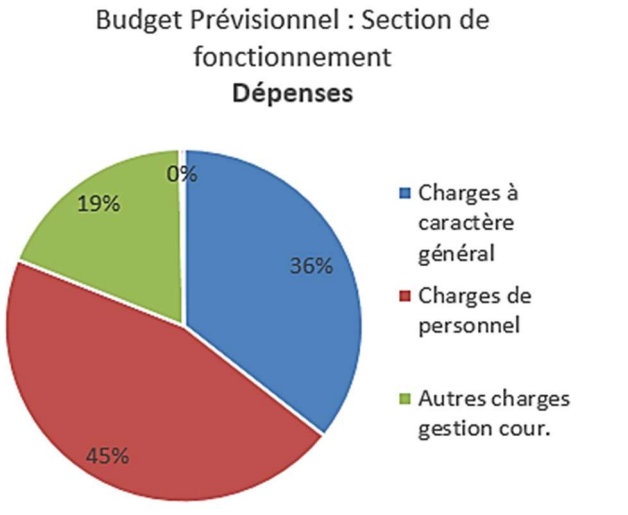
INVESTISSEMENT 2021

	Budget Voté	Subventions sollicitées
VOIRIE : Marché de Voirie Aménagement et sécurisation RD 669	**100 000€**	-
ECOLE : Informatique	**5 112€**	-
ASSAINISSEMENT : Réseaux d'assainissement	**40 000€**	
SQUARE :	**35 000€**	-
EGLISE : Travaux toitures	**120 026€**	Conseil Dep : 13 600€ / DRAC :32 160€ / Région : 17 900€-
ECLAIRAGE PUBLIC :	**20 000€**	-
CIMETIERE : Columbarium + travaux accessibilité	**50 000€**	-
PLU : Modification PLU (solde)	**480€**	
CURE : Réfection façade	**30 000€**	-
BORNE INCENDIE	**20 000€**	-
ACQUISITION FONCIERE	**70 000€**	-
SALLE POLYVALENTE : Rénovation	**300 000€**	Conseil Dep : 30 000€ / Etat (DSIL) : 164 109€
PREVENTION : Prévention des inondations	**40 000€**	-
PONT : Pont de Passedieu	**70 000€**	FDAEC 2021 : 9 800€
Pompe à eau thermique Groupe électrogène Broyeuse	**5 000€** **8 092€** **15 000€**	

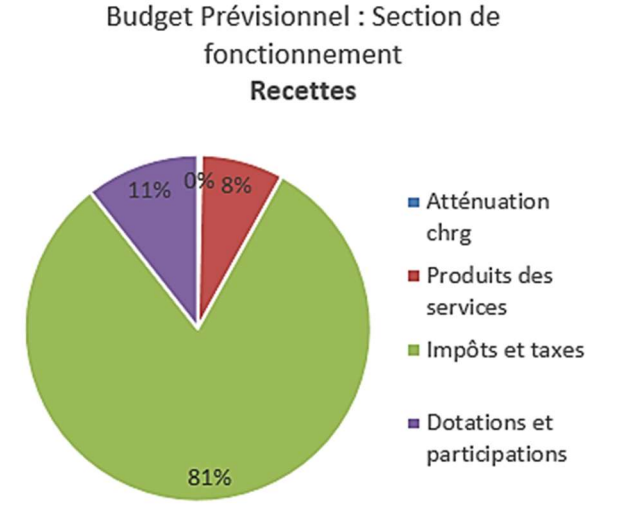
DETTE EN 2021

ETAT DE LA DETTE AU 1ER JANVIER 2021			
Objet de l'emprunt	Date de début	Date de fin	Annuité 2021
Travaux restructuration Ecole	**22/07/2013**	**22/07/2027**	**8 194.70€**

Budget Primitif – Section Fonctionnement

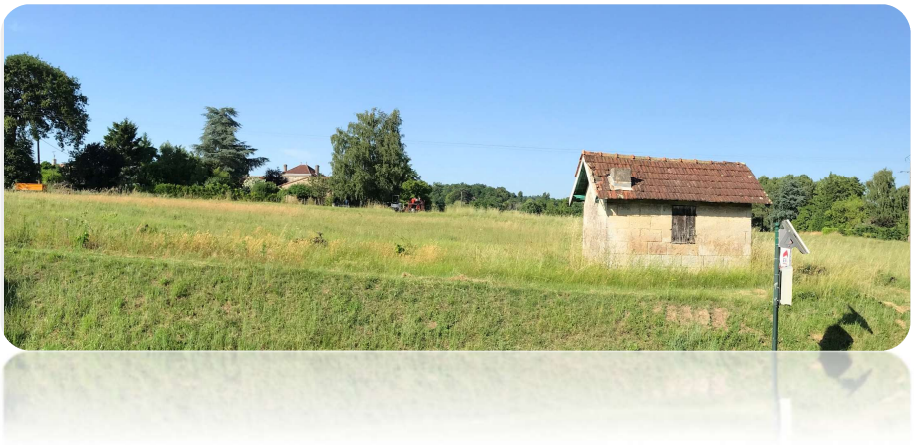


Dépenses		2021
Chapitre 11	Charges à caractère général	193 530,00 €
Chapitre 12	Charges de personnel	246 400,00 €
Chapitre 65	Autres charges gestion cour.	100 693,52 €
Chapitre 66	Charges financières	1 767,99 €



Recettes		2021
Chapitre 13	Atténuation chrg	1 500,00 €
Chapitre 70	Produits des services	36 110,00 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	378 500,00 €
Chapitre 74	Dotations et participations	49 500,00 €

«Cabane de Coudar», un projet architectural, paysager et environnemental



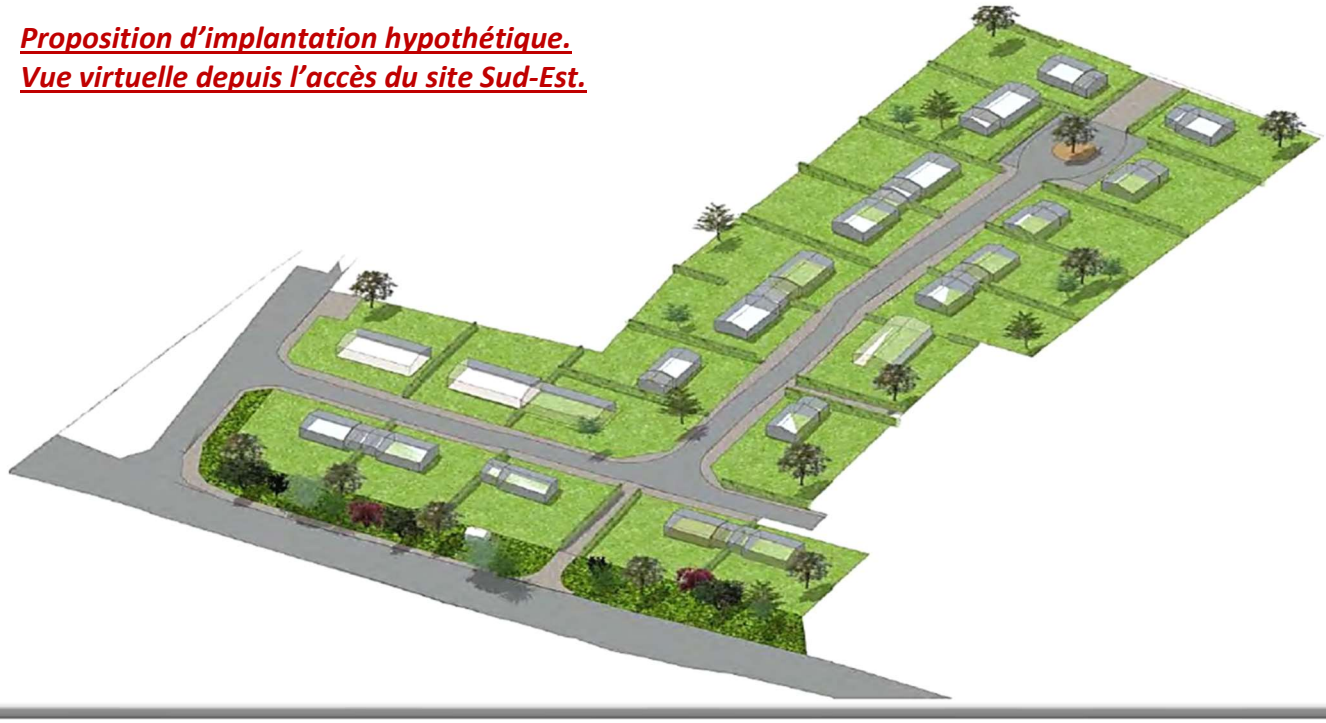
Ce projet de Lotissement « La Cabane de Coudar » vient compléter l'urbanisation du lieu-dit « Petit Coudar » en offrant des opportunités d'habitat en accession à la propriété.

Le lotissement s'inscrit dans une volonté ***de développement mesuré de la commune*****.**

Le terrain est situé en zone 1AU 1a du PLU de la commune. Cette zone a pour vocation principale l'habitat et les services. L'opération projetée est conforme aux prescriptions du règlement de la zone 1AU1a du PLU modifié et respecte l'Orientation d'Aménagement prévue sur ce secteur. L'objectif est de connecter les nouvelles voies internes du lotissement à la voirie existante en créant un cheminement doux et un accès aux véhicules motorisés en sécurisant les accès au site.
Les lots en surplomb de la voie D669 seront protégés de cette voie par un large talus planté sur lequel la cabane qui donne son nom au lotissement sera mise en valeur et constituera un point de repère dans le paysage existant.
Dans le cadre de l'article R 442-3 du code de l'Urbanisme, **le lotissement comprendra 22 lots pour une superficie de plancher globale de 6600 m2**. La surface des lots sera en moyenne de 650 m2 sur une superficie du terrain de 18735 m2 ainsi une large place à l'environnement végétal sera créée.

Le permis d'aménager a été déposé après un large travail de concertation avec l'Architecte en Chef des Bâtiments de France afin d'intégrer au mieux ce projet dans notre commune.

Proposition d'implantation hypothétique.
Vue virtuelle depuis l'accès du site Sud-Est.



Hervé Gayrard

L'Eglise Notre Dame sauvée des eaux !

Notre remarquable église Notre Dame de Bayon avait besoin que l'ensemble de ses toitures soient restaurées ainsi que les pierres afin d'assurer la mise hors d'eau de l'édifice.



Monsieur Olivier Salmon, Architecte en Chef des Monuments Historiques de Bordeaux, a été retenu en tant que maître d'œuvre en charge du projet.

Nous avons obtenu le 20 novembre 2019 un avis favorable de la DRAC suite au permis de construire déposé, pour les travaux concernant la dépose et repose de l'ensemble des tuiles et en particulier la couverture de l'abside, classée aux monuments historiques.

En effet, les toitures présentaient des « trous » les tuiles ayant glissées car elles n'étaient pas fixées. La récupération des eaux étaient absente ou désolidarisée des murs. Devant les nombreuses traces verdâtres sur les plafonds et les pierres de l'église, il était urgent d'agir pour préserver ce bel édifice.

La nouvelle équipe municipale dès sa mise en place a pris les affaires en « main » et s'est attelée au chantier ainsi qu'au programme et ses énormes travaux.

Le chantier de restauration des couvertures a été lancé le 1 juillet 2020 en pleine pandémie du Covid 19. Une fin des travaux était prévue initialement au 1 janvier 2021 mais compte tenu des diverses déconvenues causées par les échafaudeurs, la crise sanitaire, etc…le chantier a été déclaré terminé le 15 mars 2021.

L'entreprise Dagand, spécialisée dans la restauration des architectures anciennes a été retenue pour assurer l'ensemble des travaux en réalisant les travaux selon les règles de l'Art et aux techniques anciennes :

- Dépose et remise en place des tuiles à l'ancienne,
- Collage au ciment/chaux des tuiles en fin de toiture,
- Accrochage des tuiles romanes avec des crochets en cuivre et fixées sur les parties basses, réfection des faîtages,
- Réfection des gouttières et chenaux en cuivre,





- Reprise des pierres de taille très dégradées fournies par les carrières Barboteau de Prignac, ces pierres ont été fixées et étanchées, les joints ont été remplis avec du plomb fondu recouvert d'un ciment à l'ancienne.

Du travail d'art réalisé par des artistes !

L'achèvement des travaux et la réception ont eu lieu le 15 mars 2021 sans réserve.

L'estimation des travaux réalisée par le Maître d'œuvre était de 110 493,00€ HT

Par rapport au marché initial de 91000€ HT signé au profit de l'entreprise Dagand en dessous de l'estimation, 2 avenants au marché pour le changement des pierres de taille portant ainsi le montant final du marché à 110 341 € HT soit 132 409 € TTC.



Le marché de travaux final correspond à quelques euros près à l'estimation du maître d'œuvre faite initialement.

Le coût de la maîtrise d'œuvre pour la mission complète s'élève à 11 322€ TTC.

Les subventions obtenues s'élèvent à :

- 24% de la part du Département sur les travaux HT.
- 15 % de la part de la Région sur les travaux HT.
- 40 % de la DRAC sur les travaux HT.

Ce qui porte le reste à payer pour notre commune à hauteur de **21 % soit 25142,57€ HT.**

Remerciements à tous et aussi Félicitations à l'entreprise Dagand ainsi qu'à l'architecte M. Salmon.

Hervé Gayrard

Aire de jeux au Square



L'aire de jeux est un endroit convivial et familial où de nombreux habitants de Bayon et des communes environnantes aiment à se retrouver. C'est un lieu très fréquenté et apprécié.
Nous avons donc décidé de poursuivre son aménagement en y installant sur la partie haute, à côté du terrain de foot, un mini-golf. Nous espérons que cet espace permettra aux petits et aux grands de s'amuser ensemble et aux familles d'organiser des moments de détente et de jeux.

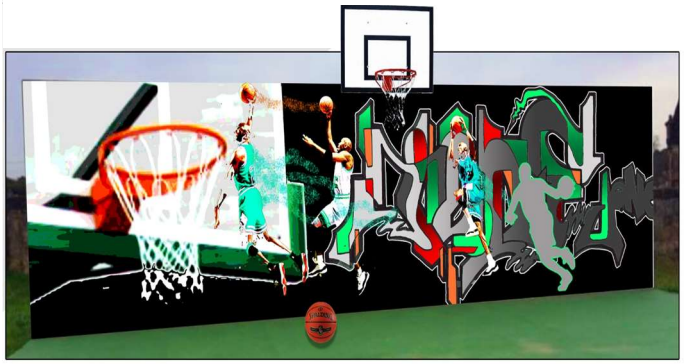
Laure Begot

Réhabilitation du FRONTON

Nous vous avions parlé lors de la dernière parution de la gazette municipale, de la remise en état d'une partie du fronton qui se trouve entre le stade de Foot et le terrain de Tennis. Nous avons prolongé la dalle béton jusqu'au mur. Un panier de basket sera prochainement installé.

D'autre part, pour rendre ce mur plus attractif, pour lui redonner de la couleur et le rendre ainsi plus chaleureux, nous avons décidé de le repeindre. Nous ferons prochainement appel à une entreprise spécialisée dans les décors « tagués ». Le principe étant de proposer un tableau artistique en relation avec ce que nous souhaitons faire de ce fronton.

Voici donc un premier projet qui vous permettra de voir à quoi ressemblerait notre « futur fronton »



Vincent Hernandez

Columbarium



Afin de satisfaire la demande toujours croissante de crémations, le conseil municipal a décidé d'agrandir le columbarium en créant un nouveau module d'une dizaine de cases, pouvant contenir 2 ou 3 urnes chacune. Le nouveau module se trouvera du côté droit du jardin du souvenir

D'ici quelques mois, de nouvelles concessions seront donc disponibles à la vente pour une durée de 20 ou 30 ans renouvelables. Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à la mairie.

Josette Blouin

Travaux d'entretien et embellissement de la commune

Un premier constat, changement climatique ; réchauffement de la planète, une nouvelle tendance qui génère beaucoup de contraintes et de décalages pour un entretien permanent et performant de notre commune.

Malgré une longue période de pluies, nous avons maintenu un bon niveau d'entretien sur l'ensemble de notre territoire. Dans la continuité de ce niveau, certains travaux sont devenus plus que nécessaires ; notamment ***chemin de Passedieu***, ou la route menaçait de s'effondrer. Nous avons sécurisé ce passage en attendant de refaire la chaussée complète en collaboration avec Comps.

D'autres travaux vont être réalisés : chemin de BLISSA, chemin de COTS, carrefour résidence Rousset, impasse du Breuil. Une campagne « nids de poule » se fera courant juillet.

Notre équipe apporte un soin particulier à l'embellissement de notre village, pour exemple l'élargissement de la vue offerte près du lavoir de la Reuille.



La Pointe des Blagueurs

Le port de la Reuille a également bénéficié d'un bon nettoyage, il a été complètement désenvasé grâce au renfort d'une pelle mécanique.



Le Port de la Reuille

Nous remercions aussi Chantal Touret pour l'entretien et le fleurissement du bourg de notre commune



Chantal Touret

Sur le plan sécurité, nous avons implanté un miroir face au chemin de l'église afin de mieux appréhender la traversée vers la route de Coudart ou tout simplement pour se diriger vers Gauriac ou Bourg. Un miroir est posé également chemin de Roques (virage dangereux), pose de panneaux limitation 50 km/h route de la Corniche.



Route de la Corniche



Départementale 669

Nous avons aussi réalisé le busage et sortie de jardin route de Coudart, pose de caniveaux et busage route de la Mairie.



Route de Coudart

Certains travaux sont déjà effectués et d'autres restent à venir. Le comportement climatique du moment nous laisse présager de nombreux travaux colossaux afin de rendre à chacun sa sérénité, son droit à la tranquillité.

Jean-François Le Guen

Cérémonie du 8 mai





Le Samedi 8 mai dernier, nous avons célébré la commémoration du 76eme anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.
La cérémonie a eu lieu en présence de M. le Maire et des élus municipaux. Un format restreint qui se devait de respecter strictement les mesures de distanciation, selon les directives nationales. De fait, la cérémonie n'a pas pu accueillir du public.
Après avoir lu le message de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, M. Le Maire a rendu hommage aux soldats morts pour la France et a déposé une gerbe de fleurs au monument aux Morts en souvenir de ceux qui ont combattu pour notre liberté.
Nous avons tous observé une minute de silence avant de clore la cérémonie.

Vincent Hernandez

Matinée « nettoyons la nature »



La municipalité a cette année encore, réitéré sa volonté d'agir pour la nature en organisant avec le concours des écoles et des habitants de la commune, une matinée « nettoyons la nature ». Cette action est un moyen de sensibiliser nos plus jeunes au respect de l'environnement et de leur permettre de prendre conscience de l'importance d'une nature propre.





Samedi 5 juin dernier à 10h, sous un soleil éclatant, 34 personnes, grands et petits, se sont mobilisés pour ramasser les déchets laissés aux abords de nos routes. Nous avons sillonné la commune, divisé en petits groupes, et ainsi pu collecter une vingtaine de sacs poubelle.
Pour clôturer cette matinée nous avons pu nous retrouver au Square pour partager un pot de l'amitié.
Fiers de nos actions, nous avons tous apprécié cette matinée de partage et d'engagement en faveur d'un environnement plus propre.
La municipalité remercie tous les bénévoles qui ont participé à cet acte de bienveillance et vous donne rendez-vous prochainement pour une autre matinée écocitoyenne !

Vincent Hernandez

Portraits de professionnels bayonnais !

Entrepreneurs, travailleurs indépendants, entreprises bayonnaises, le conseil municipal a décidé de vous mettre à l'honneur et vous propose de diffuser votre portait dans les prochains numéros de notre gazette et sur l'espace internet de la commune.
Si vous êtes intéressés, merci de vous manifester à la Mairie par téléphone, mail ou en passant directement nous voir

MAIRIE DE BAYON SUR GIRONDE
18, route de la Mairie
33710 Bayon sur Gironde

Tel : 05 57 64 84 11 Fax : 05 57 64 82 62
mairie@bayon-sur-gironde.fr

www.bayon-sur-gironde.fr

Aujourd'hui nous sommes heureux de pouvoir vous présenter un premier portrait de professionnel de notre commune :

Marie Couturier, Sophrologue.

LA SOPHROLOGIE, QU'EST-CE QUE C'EST ?





Il s'agit d'une discipline psycho-corporelle développée par le neuropsychiatre espagnol Alfonso Caycédo au début des années 1960.
Le but de la méthode est de se remettre à l'écoute de son corps afin d'identifier son stress, ses angoisses, sa fatigue et apprendre à y répondre par des réflexes de détente.

LES DIFFÉRENTES TECHNIQUES :

- La relaxation dynamique, c'est à dire le relâchement musculaire accompagné de diverses respirations profondes.
- La visualisation positive, guidée par la voix du sophrologue.
- En sophrologie, l'accent est toujours mis sur les QUALITES de la personne.



DES CHAMPS D'APPLICATION NOMBREUX :



La lutte contre le stress, les troubles du sommeil, les problèmes de concentration ou même d'apprentissage pour les enfants, développement personnel, ...

.

CONTACTEZ MOI

Je consulte à mon cabinet et je peux me déplacer à votre domicile.
Séance individuelle ou en groupe.

N'hésitez pas à me contacter je suis à votre écoute avec respect et bienveillance
Cabinet de sophrologie, 44 route de la Reuille, 33710 Bayon Sur Gironde (France).

marie.couturier.sophrologie@gmail.com

TEL : 0678492402

Mylène Hernandez

L'AFCL



Chères Bayonnaises et Bayonnais,

Enfin ! ça y est, une période de réjouissance collective montre le bout de son nez !
Dans cette période d'austérité, de morosité ambiante, nous avons plus que jamais besoin d'une fête qui puisse nous offrir joie, détente et une sacrée bouffée d'oxygène !
Profitons de cette occasion pour se retrouver en famille, entre amis, avec nos voisins, pour le plaisir de chacun, pour l'émotion partagée par le rendez-vous annuel : Notre fête de Bayon !
Depuis plusieurs années déjà, l'AFCL anime, coordonne, divertit et vivifie notre commune par des jours de festivités au cœur de notre village de Bayon, dans un esprit de convivialité et de fête.
Avec l'aide de la municipalité et des bénévoles, l'AFCL arrive à créer ce dynamisme festif. Nous participons à son essor et à son rayonnement, tous animés par la même volonté d'agir pour la fête locale, la culture et les traditions.
Le public toujours plus nombreux et enthousiaste est présent au rendez-vous.
Tout un symbole sur notre village, « Bayon en fête » sera organisé cette année exceptionnellement le 15 août. Pour des raisons encore restrictives suite au COVID 19, il y aura qu'un seul jour d'échanges, de rencontres et de découvertes.
Mais nous avions à cœur de pouvoir vous retrouver, alors à très vite !
Vous trouverez en fin de gazette le programme du 15 août.

Association des Festivités Culturelles et des Loisirs



AFCLement vôtre,
Blandine LAMBERT, La Présidente

Le Club de l'Amitié



Chers Adhérent(es) et amis,
Voilà maintenant plus d'un an que nous n'avons pas pu nous réunir faute à cette grave crise sanitaire que nous traversons.
Espérons que la situation va s'améliorer et que nous allons enfin arriver au bout du tunnel afin de pouvoir nous rencontrer et redonner vie au lien social et humain qui nous permettait d'avancer.



Si tout va bien, nous pourrons reprendre nos différentes activités à partir du mois de septembre, à savoir :

- Tous les mardis après-midi, belote, scrabble, etc…
- Tous les 3èmes mardis réunion générale avec loto et goûter
- Puis les gros lotos
- Viennent ensuite les voyages « si possible » et aussi les repas dont celui de Noël.

Mais voilà, à quel moment allons-nous retrouver nos sourires, nos rires, toutes ces réactions qui fourmillent dans nos réunions et qui nous font du bien ?
Alors restez vigilants et je vous dis à bientôt !

Marie Claude Girard, la Présidente

AMBG

Après une année 2020 très particulière et éprouvante, il est temps de positiver et de se préparer à mettre en œuvre une année 2021 joyeuse et pleine de bonnes notes musicales.
Dans le cadre du **Festival AMBG** intitulé « Les Soirées Musicales 2021 »

Deux concerts auront lieu à Bayon les
-17 juillet à 20H : Les Trois Ténors à l'Eglise Notre Dame
-18 juillet à 18 H BORDOTANGO QUINTET Salle polyvalente
Prix d'entrée 15 € sur réservation



Concert Gratuit dans l'église de Bayon
Il s'agit du concert de clôture d'une master Class lyrique organisée par **ALTO** en partenariat avec AMBG



Dans le cadre des **Eurochestries** un concert se tiendra dans l'**église de Bayon dimanche 8 août à 20H**
Il s'agit du « **Quatuor de saxophones Alea** « venue d'Espagne
Prix d'entrée 15 € sur réservation



A bientôt pour vous accueillir au cours de ces manifestations

Yves PIODA
Membre Fondateur et
Président AMBG

ACIP



ACIP est une association de bénévoles en retraite ou en activité, reconnue comme organisme d'intérêt général.
Acip est membre du Conseil d'Administration de la Mission Locale.
Territoire : Toute la Haute Gironde
Public : Tout public
Principales missions : assurer le retour vers l'emploi des publics en difficulté d'insertion gratuitement
Coût : Toutes nos interventions sont gratuites

Méthode ACIP :
Ecoute, analyse et conseils, donner de la confiance et gagner en assurance, garder une attitude positive, maîtriser son stress, dynamiser la recherche d'emploi, valoriser les parcours professionnels, consolider la présentation, travailler la motivation, aider au choix d'un projet professionnel, aider au ciblage d'entreprises et à la constitution d'un réseau professionnel. Préparer à de futurs entretiens d'embauche
Sous quelles formes :
-Entretien individuel
-Ateliers collectifs : Atout Gagnant et à la Découverte de Soi
-Accompagnement personnalisé, adapté à votre projet, à votre rythme, et ce, jusqu'à la réussite



Si vous connaissez une personne qui a besoin d'aide, Conseillez-lui de contacter ACIP.

Vous connaissez une personne ayant la fibre sociale, qui a un peu de temps libre et qui souhaite aider des personnes en difficultés, conseillez-lui de contacter ACIP. Une formation est assurée

Nous contacter :

Yves Pioda Président d'ACIP
Tel : 06 27 65 14 27
Acip33710@netcourrier.com



Yves PIODA
Président d'ACIP

Association port de Roque de Thau

• DIMANCHE 15 AOUT 2021 –

Au port de roque de thau L' ESTUARIENNE

Bénédiction des marins, du fleuve Hommage aux disparus sur le fleuve, en mer (marins, voileux, amoureux du fleuve et autres), aux Hommes ayant rejoint le fleuve, et au patrimoine estuarien

La matinée débutera vers 10h00 avec une parade des bateaux, les paroisses de Blaye et de Bourg tiendront leur messe sur le site du port de roque de thau à 11 h00, la bénédiction des marins et du fleuve sera réalisée de la passerelle de roque de thau à 12H30. Invitation à un piquenique sorti du sac, barbecue à disposition, visite du carrelet de l'association à partir de 15 h.



• DIMANCHE 5 SEPTEMBRE 2021 –

Au port de roque de thau MARCHE DE PRODUCTEURS LOCAUX

Vive la proximité !

Afin de soutenir nos producteurs locaux, la convivialité, le lien social… A partir de 9 h il vous sera possible de faire vos courses mais aussi savourer les produits locaux en déjeunant sur place, également de chiner sur le vide grenier vide bateau, et de vous faire plaisir à travers la visite du carrelet de l'asso, ou d'un temps de musique !



Un complément d'informations ? Notre site internet : http://roquedethau.e-monsite.com ; nous écrire : leportderoquedethau@yahoo.com



Les Tréteaux de l'Enfance

Les Scènes de l'Enfance

Vendredi 2 et samedi 3 juillet 2021 / Jardin de l'Eglise / Bayon sur Gironde
Festival de théâtre gratuit
Buvette et petite restauration sur place

« Pendant des années nous avons été privés d'air,
Privés de la musique des sphères.
Pas de littérature humaine, pas d'hymne.
Nous voulons la rétribution exacte de nos peines
Pour tant de silences, tant de chants ».

Hélène Cixous - La Ville Parjure ou le réveil des Érinyes

Quand les mots des poètes éclairent l'actualité : jeunesse ébranlée, culture sacrifiée, plaisirs enfouis, tendresse interdite, liberté bafouée, il est temps de mettre un terme à cet interminable épisode.
L'horizon timide apparait enfin. Les nuages commencent à se dissiper, mais l'orage est encore là, menaçant : Attention !
Ce qui est fait, nous ne pouvons le défaire, mais ce qui est à venir, nous pouvons l'embellir.
Utopie ? Rêve ? Folie ?

Parce que la jeunesse et le théâtre sont l'âme et le cœur des Tréteaux de l'Enfance, c'est par eux et avec eux que nous allons respirer à nouveau. Et grâce à eux, nous retrouverons l'essentiel : la représentation publique du spectacle vivant.

Ainsi la fiction viendra éclairer notre réalité, ainsi nos jeunes viendront illuminer nos consciences, ainsi nous lèverons nos regards sur le présent que nous leur offrons, sur l'avenir que nous pouvons réparer.
Utopie ? Rêve ? Folie ?



L'édition 2021 des Scènes de l'Enfance est un hymne à la jeunesse, un hommage à l'acteur, un chant de libération, un témoignage de reconnaissance à vous tous, sages spectateurs qui avez tant attendu notre retour.
Les 2 et 3 juillet, le grand parterre de l'Eglise de Bayon sur Gironde sera le théâtre de plein air des troupes étincelles et éphémère.
L'association les Tréteaux de l'Enfance, grâce au soutien sans relâche de la commune de Bayon et du Conseil Départemental de la Gironde peut se permettre aujourd'hui, pour cette édition spéciale, de proposer un Festival de Théâtre gratuit.
Nous sommes prêts à jouer, prêts à vous retrouver, prêts à vibrer.
Utopie ? Rêve ? Folie ?
Le futur appartient à ceux qui croient en la beauté de leurs rêves.

tréteaux de l'enfance

Julia Zatko
Site internet : www.treteaux-enfance.fr
Mail : t.enfance@gmail.com

Le Programme des Scènes de l'Enfance



Vendredi 2 juillet 20h30 /Jardin de l'Eglise / Bayon sur Gironde
Spectacle gratuit

Elles

De Julia Zatko
Et extraits choisis d'Antigone de Sophocle

Contre l'intolérable
Confrontée au monde qui reste sourd et aveugle devant la violence faite aux femmes, Jojo, une lycéenne, décide de s'élever et de réunir une bande d'adolescentes portant chacune sa blessure, pour pousser un cri d'alarme et forcer la société à ouvrir les yeux devant l'inacceptable.

Tout Public – Durée : 1h40
Avec l'Atelier Étincelles des Tréteaux de l'Enfance
Tess Berthebaud, Salomé Brunaud, Giulietta De Souza, Elisa Domens, Eva Dubourg, Méline Vien
Louis Le Gall, Maxine Mongis, Lisa Pontais, Lise Rahou, Gwendoline Raut, Soline Rubio, Garance Tricot,

Costumes : Monique Rateau _ Photos : Olivier Seguin
Lumières : Franck Lantignac _ Mise en scène : Julia Zatko

Samedi 3 juillet 20h30 / Jardin de l'Eglise / Bayon sur Gironde
Spectacle gratuit

Le Roman d'une Troupe

Écriture collective,
Genre : Théâtre dans le théâtre



Le Roman d'une Troupe est né d'un projet d'écriture collaborative entre la classe de 1 ELS du lycée Jaufré Rudel de Blaye (promotion 2018-2019) accompagnée de leur professeur de français Laure Daubigné et la metteuse en scène Julia Zatko.
Parsemée d'extraits de pièces célèbres, du théâtre antique au théâtre contemporain, la vie d'une troupe de théâtre menée par la belle Armande se raconte sur scène au fil des décennies. Car le plus important parfois, se joue derrière le rideau.

Tout public – Durée 2h10
Avec l'Atelier Éphémère des Tréteaux de l'Enfance
Jeanne Allard, Arthur Bellot, Tess Berthebaud, Salomé Brunaud, Saül Brunaud, Jules Chrétien,
Tom Debande, Violette Descat, Anna Nieto, Giulietta De Souza, Louis Le Gall, Pablo Morier, Méline Vien, Tom Wintersheim

Costumes : Monique Rateau _ Photos : Olivier Seguin
Lumières : Franck Lantignac _ Mise en scène : Julia Zatko

Au Fil de la Passion 33 – Nouvelle association de Bayon !



Notre Association « Au fil de la passion 33 », se compose de 17 adhérentes passionnées par l'Art du fil. Nous sommes arrivées sur Bayon sur Gironde le Vendredi 11 juin 2021 où nous avons fait notre première réunion à la salle de la Cure et commencé à prendre nos marques.

Nous y serons les vendredis à partir de 14 H jusqu'au 9 juillet 2021 inclus. Nous pourrons y être à partir de 10 H pour de grands ateliers.

Après une pause vacances, nous reprendrons le chemin de Bayon le 3 septembre 2021. Nous aurons au préalable accueilli Marie-Claude PICON créatrice et designer connue dans le monde entier pour un stage les 28 et 29 août 2021, salle de la Cure, où elle nous enseignera différentes méthodes d'application de lainage sur du lin teint par ses soins, elle nous présentera différentes techniques. Elle nous vient de Valbonne près de Nice. De nombreuses personnes se sont inscrites, de Paris, des Landes, de Dordogne, pour participer à ce stage pendant lequel nous passerons un excellent moment.

Notre association a pour but de :

- Permettre à ses adhérentes de se réunir pour pratiquer en commun, dans une atmosphère conviviale qui favorise les échanges, de développer l'esprit créatif et de partager le savoir-faire (points comptés, broderie traditionnelle, hardanger, patchwork, couture, tricot, crochet, techniques d'embellissement, boutis),
- Proposer des ateliers ponctuels, initiation à des techniques particulières (cartonnages, boutis, broderie indienne) par des intervenants extérieurs,
- Valoriser l'activité artisanale par des actions de communication et de promotion (manifestations artistiques, expositions, concours, ateliers, publications) et par l'animation d'un site internet : **www://aufildelapassion33.fr**
 Et d'un compte Facebook : **Au fil de la passion 33**







Nos différentes manifestations :

- Puces de couturières, (les personnes viennent vendre des pelotes de laine, des tissus, du fils, des livres de broderie ou couture, qu'elles n'ont plus besoin) à des prix intéressants ;
- Un salon de créateurs (qui viennent de toutes les régions de France) pour nous présenter les matières premières que nous ne trouvons pas, les merceries, des kits pour réaliser leurs créations, des fils de toute beauté, des toiles ; tout est joliment installé, présenté, pour le plaisir des yeux. Nous avons déjà retenu les dates pour l'année prochaine.
 Notre prochain salon aura lieu les 5 et 6 novembre 2022.

Nos souhaits pour l'année prochaine et nouveautés pour l'association :

- Organiser une journée de l'amitié avec différents clubs des régions limitrophe, pour réaliser en commun une petite création.
- Organiser un vide dressing et cette année si nous le pouvons, nous aimerions organiser nos puces de couturières le dimanche 19 septembre 2021 à l'extérieur devant la salle de la Cure et dans la salle des fêtes, si les travaux n'avaient pas commencé.

Marie Broucke, Présidente de l'association,
Tel : 06 25 47 10 10

Bayon s'Bouge !





C'est avec un immense plaisir que l'activité Pilates a repris.
Le corps et l'esprit ont été mis à rude épreuve durant ces longs mois. Alors, venez vous faire du bien, vous détendre, tout en vous musclant… en douceur.
Les cours sont dispensés par Sophie VUILLAUME, professeur diplômée, le lundi de 18h15 à 19h15 et le mercredi de 10h à 11h.
L'adhésion à l'association Bayon s'Bouge est de 20 euros pour une année (septembre à juin). Le tarif pour 1 heure de cours hebdomadaire sur 38 semaines est de 100 euros, payable par trimestre. Pour 2 heures de cours par semaine, la cotisation est de 180 euros.
Sophie assurera les cours de Pilates en juillet et août 2021, les dates sont disponibles sur le site de la mairie :
mairie@bayon-sur-gironde.fr.

La cotisation est de 10 euros pour 5 cours à positionner selon vos disponibilités. Nous proposerons prochainement de la marche nordique.
Pour plus de renseignements, contactez-nous à bayonsbouge33710@gmail.com

Le bureau :
Françoise, Brigitte, Fanny et Claire

Les Amis de l'Eglise

Tout l'hiver, nous avons vu ces tas d'échafaudages autour de l'église, mais rien ne se passait. Peu savent que c'est la faute du Covid qui a frappé très fort les monteurs ; si fort qu'il a fallu changer d'entreprise au pied levé. Notre architecte, M. Salmon y est parvenu rapidement et l'entrepreneur, M. Dagan a enfin pu commencer. Nous avons eu les honneurs de Sud-Ouest le 19 février.

Deux mois plus tard, Ouf, c'est fini pour l'extérieur !!! du moins jusqu'aux pluies diluviennes de mi-juin qui ont de nouveau envahi la sacristie. Architecte et entrepreneur vont devoir réviser leur copie. ?

Pour l'intérieur, l'AG de 2020 n'ayant pas eu lieu pour cause, de Covid, il a été décidé que celle de 2021 se ferait « sans contact ». Elle fût tout de même très dense ; le point le plus important était le devenir de l'autel » de St Louis », patron de la commune, dans l'absidiole nord. Il tombe en ruine et n'est pas réparable. Il faut donc le démolir, mais que mettre à la place ? M. le curé propose de déplacer le chapiteau des piliers de tutelle, à l'entrée, qui a autrefois servi de fonts baptismaux. Les baptêmes se faisant maintenant dans le chœur, ce gros morceau pourrait reprendre du service. Mais le morceau est vraiment gros, plus d'une tonne avec le risque de dégrader les dalles du sol, voire le chauffage dessous. Heureusement Jean Jacques Rozier a sorti son trans palette et le tour fut joué. Depuis deux baptêmes ont été célébrés.



Ne restent plus que la réfection des plafonds, de la sacristie et de son pendant. La perspective de nouveaux travaux sur le toit va repousser un peu leur réalisation, nous en profiterons pour installer une tringle pour qu'un rideau permette d'isoler la nef nord. Il est indispensable que le rideau puisse s'ouvrir complètement en cas d'évacuation.

Notre église n'est pas encore finie, mais gardons le moral, c'est ainsi depuis quatre siècles, aussi loin que remontent nos archives.

Paul Grosjean

Association RM 33

Festival FLAM' 9ème édition
« Quatuors »
du 1 au 7 août 2021


Le Quatuor Varèse

Le renommé Quatuor Varèse, formation emblématique du festival Flam' depuis 2016', assure désormais la direction artistique du festival' : c'est la grande nouvelle de cette édition 2021 et la promesse de belles heures de musique. Un quatuor à cordes à la tête d'un festival d'instruments à cordes : que rêver de mieux et c'est assurément un souffle nouveau pour vivifier Flam' !
Pour célébrer l'évènement, et dans le contexte incertain de ces derniers mois, la direction artistique a choisi de proposer au public de Haute Gironde un festival de 4 concerts, plus précisément de 4 quatuors, diversifiés dans leur forme, leur style et parfois inattendus. Et cette 9ème édition du festival s'appelle, naturellement, *« Quatuors »* !
Le Quatuor Varèse ouvrira le festival le dimanche 1eraoût à 18 heures dans l'église de Bayon, avec un programme dans le pur éclat du quatuor à cordes romantique : des œuvres de Schumann et Schubert ; ce sera le premier concert à Bayon des musiciens du Quatuor Varèse, qui ont joué dans les citadelles de Bourg et de Blaye ces dernières années, et l'église Notre-Dame constitue un écrin parfait pour leur talent...

Le mardi 5 aout, à la citadelle de Blaye, l'ensemble Serioso Celli, quatuor de violoncelles au féminin, donnera dans la chapelle du couvent des Minimes un programme de répertoire et d'arrangements d'œuvres d'éminents compositeurs ainsi que d'autres à découvrir. Les quatre musiciennes interprèteront Ravel, Fauré, Wagner, Piazzola mais aussi Corette et Popper.


Warlop & Django Swing Quartet

Le jeudi 5 août dans le château de la citadelle de Bourg, c'est un quatuor à cordes tout à fait insolite, le Warlop & Django Swing quartet, qui emmènera l'auditoire revisiter les répertoires de Michel Warlop et de Django Reinhartdt sur les rythmes du swing des années 1930
Warlop & Django, Swing quartet
Enfin, un très beau concert de clôture couronnera l'ensemble le samedi 7 août à 18 heures, de nouveau dans la chapelle du couvent des Minimes à Blaye : les quatuors avec piano de Fauré seront interprétés par Pierre Fouchenneret au violon, Marie-Barbara Berlaud-Dusson à l'alto, Raphaël Merlin au violoncelle et Simon Zaoui au piano, une scène musicale prestigieuse pour conclure Flam' 2021.
Rendez-vous donc dès le 1er août, dans l'église Notre-Dame de Bayon, pour inaugurer une semaine enchanteresse de musique et de joie partagées.

Festival Flam' 2021

Marion Benoit,
Présidente des Rencontres musicales de Haute Gironde,
et l'Équipe du Festival Flam'
www.festivalflam.fr

Le programme du Festival Flam'

Festival Flam' (9e édition Quatuors) 2021



Dimanche 1er août, 18 h, Eglise de Bayon
Concert d'ouverture
Quatuor Varèse
François Galichet *violon*, Julie Gehan-Rodriguez *violon*,
Sylvain Séailles *alto*, Thomas Ravez *violoncelle*

Mardi 3 août, 20h30, Couvent des Minimes, Blaye
Serioso Celli
Quatuor de violoncelles
Sophie Chauvenet, Léa Birnbaum, Tomomi Hirano, Armance Quéro

Jeudi 5 août, 20h30, Château de la Citadelle, Bourg
Warlop & Django
Quatuor jazz manouche
Guillaume Antonini *violon*, Duved Dunayevsky *guitare*,
Andrea Soria *guitare rythmique*, Scott Koehler *contrebasse*

Samedi 7 août, 18 h, Couvent des Minimes, Blaye
Concert de clôture
Quatuor avec piano
Pierre Fouchenneret *violon*, Marie-Barbara Berlaud-Dusson *alto*,
Raphaël Merlin *violoncelle*, Simon Zaoui *piano*

Ce programme reste soumis à l'évolution de la situation sanitaire.
Les concerts sont organisés dans la stricte application
des protocoles institutionnels en vigueur.

Prix des places : 15 € ; gratuit jusqu'à 15 ans
Pass 4 concerts : 50 € donnant droit
à une rencontre-dialogue avec le Quatuor Varèse

Rencontres musicales de Haute Gironde
Couvent des Minimes – Citadelle de Blaye
contact@festivalflam.fr
Toutes les informations sur www.festivalflam.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Vivre les Livres



Vivre les livres est une jeune association dont le but est de promouvoir la littérature de jeunesse en milieu rural notamment avec des animations et des lectures musicales mettant en avant un thème, un auteur ou un illustrateur et en valorisant le patrimoine local.
Des animations ont pu voir le jour en partenariat avec d'autres associations comme Préface ou Permis de jouer : en 2018 lors du Rock and wine à Tauriac et en 2019, dans le cadre de Partir en Livre (évènement national) au moulin de Lansac.



Le but de l'association est aussi, à long terme, de créer un lieu où des animations littéraires, des rencontres, pourraient voir le jour tout au long de l'année dans un lieu dédié et qui pourrait réunir enfants et acteurs littéraires en milieu rural.





2020 n'a pas été très prolifique, comme pour beaucoup d'entre nous, mais depuis près de 4 ans, Vivre les livres s'est fédérée avec de nombreuses autres associations de Haute-Gironde pour trouver un lieu commun afin de mutualiser des compétences, du matériel et s'associer pour créer des évènements.

C'est avec une grande joie que nous pouvons vous annoncer que la fédération Queskonfabrik peut aujourd'hui bénéficier d'un lieu commun à Etauliers : la maison Baffort et son parc.



Ceci grâce au soutien de la commune d'Etauliers et de La communauté de communes de l'Estuaire.

Cette fabrique culturelle qui aujourd'hui émerge, a le souhait de proposer aux habitants de Haute-Gironde des évènements variés tout en les incluant dans le processus afin d'initier ou de participer aux différents projets.
Vivre les livres est donc confiant en l'avenir et espère bientôt vous annoncer de nouveaux évènements littéraires et culturels !

Vous pouvez suivre notre actualité sur Facebook ou Instagram, ou nous contacter par mail à ***vivreleslivres@laposte.net***

Marie LOOSVELDT
Présidente de Vivre les livres

Les 5 Sens à travers l'art par les élèves de PS, MS et GS

Cette année, notre thème était « Les 5 sens à travers les arts ».



Le Land Art

La vue : on a regardé des œuvres d'artistes.

Le land art : ce sont des œuvres d'art réalisées avec des végétaux. Alors on est parti ramasser des feuilles d'automne, des branches, des glands, des baies … et nous aussi on est devenus des artistes de land art.



Otto ZITKO (pour en même temps apprendre à tracer des ronds dans le bon sens)

Pietr MONDRIAN : on a fait des traits noirs debout (verticaux) et après des traits couchés (horizontaux) pour dessiner un quadrillage. Et après on a mis de la couleur dedans (rouge, jaune, bleu, noir).





Notre œuvre !

Paul CEZANNE et ses natures mortes avec des fruits.



L'original de Cézanne



Notre œuvre !

Le goût : on a fabriqué les mêmes natures mortes que Paul Cézanne avec des vrais fruits, et après on a mangé nos natures mortes (pommes, poires, une mangue, des citrons, des oranges).
Le citron ça a beaucoup piqué, et la mangue beaucoup ne connaissaient pas.

L'ouïe : on a écouté des musiques et leurs instruments

- Le rock'n roll (la guitare électrique, la batterie) ça donne envie de danser
- Le jazz (la trompette, le piano, le saxophone, la contrebasse)
- La musique classique (le violon, la flûte, le piano) c'est tout calme
- L'opéra (c'est un monsieur ou une dame qui chante sur de la musique classique), ça raconte une histoire.

Le toucher : on a fabriqué des sculptures d'animaux multicolores, d'abord on s'est entraînés avec de la pâte à modeler, et après on les a faites avec de la pâte durcissante et on les a peintes.

L'odorat : on va le faire pour finir l'année avec les copains des autres classes, on vous racontera.

Maîtresse Véronique et la classe des Ps, Ms et GS

Les travaux de nos élèves de GS et CP



Cette année n'a pas été très fructueuse en sorties ou autres évènements extérieurs.

Nous avons cependant mené à bien notre projet sur les 5 sens et le langage en valorisant les activités artistiques, scientifiques ou encore sportives, afin de mieux percevoir tous nos sens et développer le langage à travers ces activités.

Nous avons donc pu travailler le toucher en expérimentant différentes matières lors des activités en arts visuels ou en sciences et exprimer notre ressenti, développer nos arguments et émettre des hypothèses.



Nous avons également pu goûter différents aliments pour percevoir les différentes saveurs et faire un tri selon s'ils étaient amers, sucrés, salés ou acides. Cela nous a également permis de travailler sur notre alimentation et les bienfaits (ou pas) que cela nous apportait.



Tout au long de l'année, nous avons également écouté différents styles musicaux (classique, jazz, rock, blues, musique du monde, reggae...) afin de peaufiner notre écoute et étudier les différents instruments que nous pouvions entendre, les différents rythmes et les émotions variées que cela nous procurait.



Nous avons également développé notre langage corporel avec certains morceaux.



A travers différentes œuvres et quelques illusions d'optique, nous avons également développé un de nos autres sens : la vue. Le résultat de nos créations et fabrications ont aussi mis ce sens en éveil et nous avons pu exprimer notre ressenti, nos émotions face aux résultats obtenus.

En cette fin d'année, nous allons aussi faire travailler un autre sens : l'odorat, en essayant de deviner ce que nous sentons mais sans l'aide de nos autres sens. Cela ne va pas être facile !

Cette année, nous devions participer à un concert et une exposition sur Bordeaux pour parfaire nos connaissances et découvrir des œuvres nouvelles mais cela n'est que partie remise et espérons bien y participer l'an prochain !

Nous sommes aussi très déçus de ne pas pouvoir proposer un spectacle à nos parents cette année. Ce moment qui nous réunit tous est important pour nous et nous espérons vraiment pouvoir en présenter un l'année prochaine !!

Maîtresse Marie
La classe de GS/CP

Les sorties à Bayon des élèves de CE1 et CE2



Les sorties à Bayon des Ce1 et des Ce2 Mardi 16 mars, nous sommes allés voir le bec d'Ambès. Nous avons contemplé le paysage et nous avons remarqué que deux rivières se rejoignaient.
C'est ce qu'on appelle la confluence. Il y a la Garonne qui passe à Bordeaux et la Dordogne.



Nous avons vu sur la carte que toute cette eau se dirige vers l'Océan Atlantique. Nous avons réalisé un croquis de la confluence.



Vendredi 4 juin, nous avons visité l'église de Bayon. Nous avons observé le clocher puis nous avons fait le tour de l'église. On a examiné l'extérieur et on a vu des sculptures d'animaux. Avant d'entrer dans l'église, nous avons discuté avec une dame. Nous avons appris qu'avant, il y avait une autre église et que ce sont les vikings qui l'ont détruite, il y a 1500 ans. On a traversé la nef de l'église pour aller à l'autel principal. Nous nous sommes assis sur les bancs pour observer l'intérieur. Nous avons vu le bassin pour le baptême. Il était dans l'ancienne église, il y a 1 500 ans, comme une pierre sculptée de l'autel. On a regardé les statues d'un roi et d'un moine.
Ensuite, nous avons vu les vitraux. Nous avons vu que la lumière traversait les vitraux. Les couleurs des vitraux se reflétaient sur la pierre. C'était joli. Sur les vitraux, il y avait des dessins de fleurs et de feuilles. En rentrant à l'école, nous avons réalisé nos propres vitraux.

Chaque lundi et chaque vendredi, nous allons faire du tennis sur le terrain de Bayon. Le premier jour, un moniteur de tennis nous a donné des conseils. Il y a aussi les CP qui en font. Nous apprenons comment tenir la raquette, comment bien se placer et se déplacer, comment faire le mouvement et comment frapper la balle en visant. C'est difficile de viser la balle au moment où on tire. Après plusieurs jours d'entraînement, on réussit de mieux en mieux et on adore le tennis.



Le Maître Guillaume
Les élèves de la classe Ce1-Ce2

L'association des parents d'élèves, 123 Soleil

Chers parents, Chers enseignants,

Depuis maintenant plus d'un an, nous alternons confinement, couvre-feu et restrictions sanitaires.
Dans ces conditions il nous est impossible d'organiser une fête de fin d'année en respectant les gestes barrières. C'est pour cela que nous avons décidé d'offrir à tous les élèves un souvenir de leur passage dans l'école pour cette année 2020/2021.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée, pour de nouvelles animations.

Bonnes vacances à tous

PS : Il vous est possible d'acheter des boites des différentes couleurs disponibles (Tarif 6 euros), pour cela vous pouvez me contacter au 0670779486 ou par mail 123soleilape@gmail.com

L'équipe 123 soleil



La Classe de Maîtresse Véronique, et les élèves de petite, moyenne et grande sections



La Classe de Maîtresse Marie, et les élèves de grande section et CP



La Classe de Maître Guillaume, et les élèves de CE1 et CE2

Vous aussi devenez

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE



- Vivre un **ENGAGEMENT CITOYEN**
- Adhérer à des **VALEURS ESSENTIELLES**
- S'investir sur son **TEMPS LIBRE**
- Exercer une **ACTIVITÉ VALORISÉE**

Choisir de DEVENIR SPV C'EST

- Contracter un véritable **engagement citoyen**,
- Adhérer à des **valeurs essentielles**,
- S'investir sur son **temps libre** pour :
 - **porter secours aux personnes**
 - **lutter contre les incendies**
 - **protéger les biens et l'environnement**

Exercer une **activité valorisée** :
- dotée d'une **formation qualifiante**
- assortie d'une **protection sociale**
- offrant des **indemnités horaires**
- permettant une **prestation de fidélisation** et de **reconnaissance** en fonction des services accomplis.



BIENVENUE
au Centre d'Incendie et de Secours de BOURG-SUR-GIRONDE

Chaque jour des femmes et des hommes exercent une même passion, vivent une même expérience humaine au service des personnes et des biens.

Les sapeurs-pompiers Bourquais assurent les secours sur les 13 communes suivantes : Bayon-sur-Gironde, Bourg-sur-Gironde, Comps, Gauriac, Lansac, Mombrier, Prignac, Marcamps, Pugnac, Samonac, Saint-Seurin-de-Bourg, Saint-Trojan, Tauriac et Teuillac.

Chef de centre : Commandant T. LAZES
Adjoint : Lieutenant D. LAZES
13 Allée du docteur Abbadie
33710 BOURG-SUR-GIRONDE

Effectif :
- 42 sapeurs-pompiers volontaires

980 interventions en 2020

SECOURS À PERSONNES
INCENDIE
ACCIDENT DE CIRCULATION
OPÉRATIONS DIVERSES



Comme Quentin M, étudiant, venez rejoindre notre centre d'incendie et de secours.
"L'altruisme, la passion, l'esprit d'équipe, la diversité des interventions sont les raisons pour lesquelles je me suis engagé."



Clément B., agent hospitalier
"Ce qui m'attire chez les pompiers c'est le travail en équipe et de porter secours. Tout cela, je l'effectue en gardant une vie professionnelle et familiale."



Fabrice B., employé dans le privé
"Depuis tout petit, je rêvais d'exercer un métier qui me rendrait utile, qui me permettrait de venir quotidiennement en aide aux gens.
Je me suis engagé en tant que sapeur-pompier volontaire à l'âge de 16 ans après avoir été Jeune Sapeur-Pompier. Cela fait bientôt 20 ans que je concilie vie familiale et professionnelle ainsi que ma passion de sapeur-pompier."





Engagement et DISPONIBILITÉ SPV

- L'activité de sapeur-pompier volontaire répond aux impératifs de l'établissement ainsi qu'à la disponibilité de l'agent.
- En fonction de l'activité opérationnelle du centre d'incendie et de secours, celle-ci s'exerce sous deux formes : l'astreinte ou la garde casernée.

Le **SDIS peut signer**, à la demande du sapeur-pompier volontaire, des **conventions de disponibilité** de deux types avec son employeur :

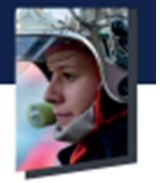
- La convention Formation :
Le sapeur-pompier volontaire peut suivre une formation sur son temps de travail en accord avec son employeur.

- La convention Mission de Sécurité Civile :
Sous réserve d'exercer son emploi à proximité du centre de secours, le sapeur-pompier volontaire peut effectuer des astreintes opérationnelles sur son temps de travail et selon certaines conditions.



Le sapeur-pompier volontaire est un atout sécurité pour son entreprise.

L'employeur de SPV a droit à un abattement sur la prime d'assurance au titre de contrats garantissant les dommages incendies.
L'employeur qui maintient la rémunération du SPV, dans le cadre d'une convention peut demander à percevoir les indemnités du SPV qui sont exonérées d'impôts et de cotisations.



Comment se passe LA FORMATION ? SPV

Véritable formation qualifiante, elle permet un gain en compétences.
La formation de sapeur-pompier volontaire comprend :

- Une **formation initiale** adaptée aux missions confiées aux sapeurs-pompiers volontaires,
- Une **formation continue** destinée au **maintien** et au **perfectionnement** des **aptitudes**,
- Une **formation de spécialités** (conduite, feux de forêts...)

Conditions d'ENGAGEMENT SPV



- Avoir entre **18** et **60 ans**,
- Jouir de ses **droits civiques**,
- Se trouver en position régulière au regard des dispositions **du service national**,
- Avoir une **aptitude physique** et **médicale** en lien avec les **missions confiées**.



Quelles sont les DÉMARCHES ? SPV

- Adresser une demande écrite au SDIS 33
- Se présenter au Chef du centre le plus proche de son domicile.
- Participer à un comité de recrutement comprenant :
 - des **tests sportifs**
 - un **entretien de motivation**
 - une **visite médicale d'aptitude**



Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde
22, Boulevard Pierre 1er
33081 BORDEAUX CEDEX
05.56.01.84.40 @ direction@sdis33.fr

BAYON EN FETE

DIMANCHE 15 AOÛT

- 9 h / 18 h VIDE GRENIER,
 buvette et restauration sur place

- 19 h Apéritif offert par la Mairie

- 20 h MARCHE NOCTURNE

- 22 h 30 FEU D'ARTIFICE

CONCERT GRATUIT

avec

Alain VICCENTE

